

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mil vingt-quatre, le trois octobre, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèrvia, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 27 septembre 2024.

**Étaient présents :**

Vincent MAGRÉ  
Philippe FORMENTEL  
Vanessa PAGEOT  
Jean-Luc VIAUD  
Elodie CAMIER (délibérations 1-2 et 3)  
Jean-Marie MOREL  
Aurélie ARQUIER  
Séverine KUTER  
Jocelyne LANDRON  
Jean-Marie CAMIER  
Philippe ROUSSEAU  
Patrick TESSIER  
Patrice CHOIMET  
Audrey VIDAL-BLANCHARD  
Jacques COUILLAUD  
Agnès PARAGOT  
Laurence CLÉMENCEAU  
Bruno TOUPET  
Isabelle CIVEL

**Étaient excusés et représentés :**

Jean-Yves ARTAUD ayant donné pouvoir à Vincent MAGRÉ  
Pierre NOBLET ayant donné pouvoir à Vanessa PAGEOT  
Stéphanie VIOLIN ayant donné pouvoir à Jocelyne LANDRON  
Amélie GOUTH ayant donné pouvoir à Aurélie ARQUIER  
Vincent PÉRUSET ayant donné pouvoir à Patrick TESSIER  
Serge LAFFONTAS ayant donné pouvoir à Philippe ROUSSEAU  
Sabine AUDRAIN ayant donné pouvoir à Laurence CLÉMENCEAU  
*Elodie CAMIER ayant donné pouvoir à Philippe FORMENTEL (délibérations 4 à 10)*

**Secrétaire de séance :** Jacques COUILLAUD

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 3 OCTOBRE 2024**

**ANIMATION ET VIE ASSOCIATIVE  
Subvention exceptionnelle à l'association BLEU-BLANC-BLOND**

Aurélié ARQUIER expose :

L'association Bleu-Blanc-Blond a déposé une demande de subvention exceptionnelle pour le financement d'un projet d'organisation d'animations musicales intergénérationnelles, précisément l'encadrement professionnel des répétitions et concerts proposés, public bénéficiaire enfants et adultes (personnes âgées).

Il est proposé de soutenir cette association, de façon exceptionnelle, pour un montant de 500€.

*VU l'avis de la commission Animation et vie associative du 28/08/2024*

**Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :**

**DÉCIDE** du versement d'une subvention exceptionnelle à l'association BLEU-BLANC-BLOND pour un montant de 500€ ;

**IMPUTE** la dépense correspondante sur les crédits inscrits au budget principal de la commune, chapitre 65 - nature 65748 ;

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

**Vote :**

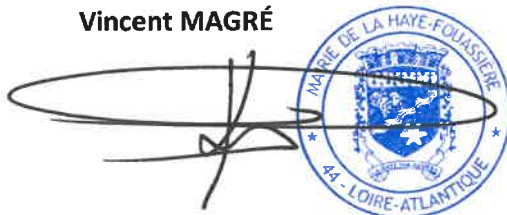
Pour : 15

Contre : 1

Abstention : 10

La Haye-Fouassière, le 03/10/2024

Le Maire  
**Vincent MAGRÉ**

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal is blue and white, featuring a central coat of arms with a shield, a crown, and a banner. The text around the seal reads "MAIRIE DE LA HAYE-FOUASSIÈRE" at the top and "44 - LOIRE-ATLANTIQUE" at the bottom.

Le secrétaire de séance  
**Jacques COUILLAUD**

A handwritten signature in black ink, appearing to be "JC Couillaud", written over a light blue background.